



Les Amis du Parc naturel régional des Ardennes

ÉTONNER
Ardenne
ENCHANTER

BULLETIN D'INFORMATION n° 37

SEPTEMBRE 2015

Agenda
des Amis

Bureau des Amis 14/
09

Première étoile pour Rocroi

Bravo à Rocroi pour sa première étoile dans le guide vert Michelin !

La ville de Rocroi, célèbre pour son architecture militaire du 16^e siècle, vient d'obtenir sa première étoile dans le célèbre guide vert Michelin, ouvrage de référence en matière de découverte culturelle pour les touristes.

Après les labels "Village Étape" en 2012 et "Petite cité de caractère" en 2014 (pour lequel le Parc naturel régional des Ardennes s'est chargé de la rédaction du dossier de candidature), cette nouvelle distinction vient récompenser les efforts de la municipalité sur le plan de la conserva-



tion et de la valorisation du patrimoine local.

Pour rappel, une étoile dans le guide vert Michelin signifie "intéressant", deux étoiles "mérite le détour" et trois étoiles "vaut le voyage".

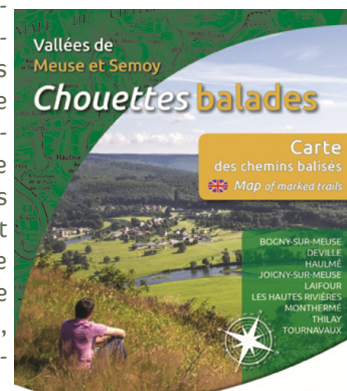
Édition d'une carte des sentiers de randonnées pour les Boucles de Meuse et Semoy

Vous aimez randonner ? Vous allez être servi : l'Office de tourisme communautaire des Boucles de Meuse et Semoy édite une carte des sentiers de randonnées à l'échelle de son territoire.

GR, PR..., en totale autonomie sur des circuits balisés, cette carte reprend l'ensemble des boucles de randonnées et des éléments patrimoniaux des vallées de Meuse et Semoy (points de vue, sites géologiques...). À noter que le Parc naturel régional des Ardennes a participé à l'édition de cette

carte en concevant la première de couverture et insérant des extraits de son guide des bonnes pratiques en milieux naturels.

-> Carte disponible en septembre auprès de l'Office de tourisme communautaire des Boucles de Meuse et Semoy (Place Jean-Baptiste Clément, 08800 Monthermé). Prix : 2 euros.





« Pour redresser quelque chose de tortu, il faut d'abord le retordre. »
Mémoires de Jeannot, maître cloufer, 1760

Rendez-vous du Parc



Dimanche 13 septembre à Nouzonville

À la découverte d'un nouveau Nouzonville

Découverte de la commune, à travers son histoire, ses grands hommes et ses paysages.

De 14h à 17h30 ; balade +/- 6 km ; tout public ; gratuit
Prévoir des chaussures de marche, gourde d'eau et vêtements de pluie
Réservation obligatoire auprès du Parc au 03 24 42 90 57
Sortie organisée par les Amis du Parc et la Commune de Nouzonville

Samedi 26 septembre à Hargnies

Initiation à courir la tenderie aux grives

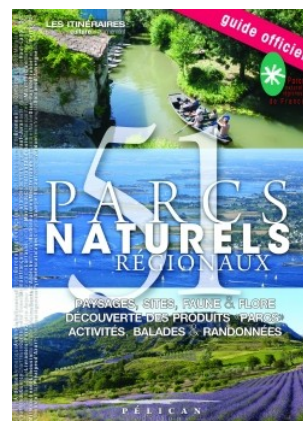
Découverte d'un savoir-faire devenu tradition dans les Ardennes. « *Et tout ça, t'apprends pas ça dans des bouquins, t'apprends ça en regardant la nature* ».

De 14h à 17h ; balade +/- 10 km ; tout public ; gratuit
Prévoir des chaussures de marche, gourde d'eau et vêtements de pluie
Réservation obligatoire auprès du Parc au 03 24 42 90 57
Sortie organisée par les Amis du Parc et la Commune d'Hargnies.

51 Parcs naturels

Le guide de découverte « Itinéraires Parcs naturels régionaux » connaît sa 3e réédition, avec des nouveautés : une nouvelle couverture estampillée « Guide officiel », l'intégration des trois derniers Parcs et la mise à jour de l'ensemble des données ...

L'ouvrage est disponible en librairies depuis juin au prix de vente -inférieur au précédent- de 24,90 €



La Voie Verte aux pas des chevaux

Lancée officiellement le 5 juin sur la Place Ducale de Charleville-Mézières, la Trans-Ardennaise d'Attelage est une nouvelle offre touristique dans le paysage ardennais et propose de découvrir la Voie-Verte de façon originale. Installez-vous confortablement à bord d'un calèche pneumatique. Plusieurs parcours sont possibles avec une voiture hippomobile de dernière génération à suspension

www.traitchevalattitude.com



Les Parcs naturels régionaux : vitrine du slow tourisme

Les Parcs naturels régionaux de France sont des destinations touristiques d'excellence mais ouvertes à tous. La dénomination « Parc naturel régional de » est d'ailleurs bien identifiée comme faisant sens en termes de destinations touristiques pour la qualité de leurs paysages, de leurs milieux naturels, de l'offre de découverte, d'accueil et d'hébergement. Territoires reconnus au plan national par de nombreux labels (ils représentent plus de la moitié de la surface terrestre des Réserves Naturelles Nationales et 20% de la surface des zones Natura 2000) comme au plan mondial (9 des 13 Réserves de la Biosphère française classées par l'UNESCO se situent dans des Parcs - comme 15 des 42 zones humides françaises labellisées RAMSAR), les Parcs naturels régionaux portent une stratégie commune pour l'émergence d'un tourisme durable, notamment à travers la charte européenne du tourisme durable à laquelle adhèrent 27 de ses 51 Parcs.

Dans le cadre d'une rencontre avec Matthias Fekl, Secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, de la Promotion du tourisme et des Français de l'étranger, une délégation de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France composée de Jean-Louis Joseph, président de la Fédération et du Parc du Luberon, de Bernard Clap, président du Parc du Verdon et président de la commission tourisme de la Fédération des Parcs, de Renaud Lagrave, président du Parc des Landes de Gascogne et de Pierre Weick, directeur de la Fédération des Parcs, a remis un dossier complet présentant l'engagement de leur réseau au pôle d'excellence Écotourisme/Slow tourisme.

L'existence de ce pôle national d'excellence destiné à promouvoir la destination « France » à l'étranger représente pour les Parcs naturels régionaux de France une opportunité pour développer encore les pratiques touristiques en matière d'itinérance et plus largement

dans le domaine de l'écotourisme. Les Parcs entendent aujourd'hui apporter toute leur contribution

à la feuille de route visant à la constitution de ce pôle d'excellence. Leurs propositions d'actions concrètes concernent le renforcement de la production de l'offre écotouristique et feront l'objet d'une convention opérationnelle entre le Secrétaire d'État et la Fédération des Parcs.

En quelques chiffres, le tourisme dans les Parcs naturels régionaux c'est :

- Leur capacité d'accueil est de 2 millions de lits (par rapport aux autres communes rurales, les communes des territoires des Parcs ont un taux de fonction touristique et une part d'emploi touristique supérieure et disposent de plus d'équipements de randonnée).

- 27 Parcs adhèrent à la charte européenne du tourisme durable et tous témoignent d'un fort soutien à l'émergence d'une offre de tourisme durable, aux activités de pleine nature et à la randonnée.

- 30 Parcs utilisent la marque « Accueil du Parc » portée par plus de 1000 prestations dans le cadre de chartes types de marquage (hébergeurs, restaurateurs, accompagnateurs, site de visite et de découverte).

- La totalité des chartes de Parcs consacre un chapitre au Tourisme.

- 12 organisateurs de voyages sont certifiés au titre du volet 3 de la CETD ; ils proposent 50 séjours construits en collaboration avec les Parcs.

Les Parcs sont également largement engagés dans des démarches d'organisation, de structuration et de qualification de l'offre en lien avec les acteurs de leur territoire, de tous types, professionnels et habitants et également en termes d'équilibre en préservation et mise en valeur de la biodiversité et pour l'accueil.



Le saviez-vous?

Le slowtourisme est une façon de voyager centrée autour de la recherche d'une expérience authentique, le besoin de prendre son temps, de respecter son environnement et de vivre au plus près de la population

Les trois canailles de Givet

Dans les campagnes des Ardennes, on les nommait le Trio infernal ou encore le Trident du diable ! Trois bandits de grand chemin, trois coupe-jarrets qui s'illustraient par de tristes méfaits. Tout de noir vêtus, ils se confondaient avec la nuit, leur meilleure alliée. Sans scrupule, dotés d'une force peu commune, ils terrorisaient les paysans des chaumières comme les maîtres des plus belles maisons de pierre.

Au début de leurs exactions, ils se contentaient, si l'on peut dire, de repérer les maisons vides pour tout mettre à sac de la cave au grenier. Ils balançaient les piles de draps des armoires, arrachaient les lames de parquets et les plaques de cheminée, sans oublier les fours à pain, cachettes habituelles et connues pour l'or et l'argenterie. Et gare aux propriétaires qui les surprenaient, c'étaient la correction garantie.

Puis ils s'enhardirent encore, sûrs de leur impunité, n'hésitant pas à prendre les occupants en otages, à les torturer pour leur faire avouer d'improbables trésors. Une grand-mère fut terrassée par une crise cardiaque, un aïeul eut la moustache et le visage brûlés, un autre deux doigts sectionnés. La gendarmerie était aux abois. La population mit en place des milices qui patrouillaient dans les rues. Les habitants se tenaient en garde le fusil à portée de main. Bref, le métier de crapule devenait délicat, voire risqué. Il fallait trouver une

autre stratégie, celle qui avait fait ses preuves depuis belle lurette : détrousser les voyageurs, les pèlerins, les commerçants en goguette, était une activité plus tranquille. Délestées de leurs avoirs, déshabillées de leur costume, les victimes se retrouvaient dépouillées et nues au bord des chemins.

Cependant, les criminels franchirent une nouvelle étape dans leur descente aux enfers. Ce qui allait leur être fatal.

Ils s'attaquèrent à l'Église et à ses représentants. Ils vidaient, bien entendu, les troncs destinés aux pauvres, volaient les ciboires et les ostensoirs pour fondre l'or et l'argent. Ils assommèrent le curé de Givet à la fin de la messe de minuit pour lui subtiliser la quête. C'en était trop !

Si la justice des hommes était impuissante, la vengeance divine allait éclater sous la forme d'un terrible orage alors que les trois compères venaient de s'enfuir d'un enclos avec trois belles brebis sur leur dos pour faire ripaille. La Meuse bordait le pré, ils s'avancèrent dans l'eau du gué, insouciants du tonnerre et des éclairs. C'est pourtant la foudre qui les paralysa sur place et les transforma en rochers dans la Meuse tourmentée de tous leurs méfaits, sous les nuages déchaînés de la colère céleste.



Vous pouvez télécharger les précédents bulletins d'information
sur notre site : www.amisparcardennes.org

Nom : Prénom : Structure :

Adresse:..... Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel:..... N° Siret :

Adhésion : Personne physique : 10 € Personne morale : 25 €

Règlement de ma cotisation pour un montant de€

• Par chèque à l'ordre de « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

• Par virement - Coordonnées pour virement : Caisse d'Épargne Lorraine Champagne Ardenne

IBAN : FR76 1513 5205 9008 0003 6478 481

BIC : CEPARPPP513

Fait à Le :

Association Les Amis du Parc naturel régional des Ardennes
amisparcardennes@gmail.com www.amisparcardennes.org

Signature

Adhésion à envoyer à:

Patrice Germain, 26 T rue Royale, 08230 Rocroi

Adhésion
2015